

## Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Theraclion du 30 juin 2022

## Toutes les résolutions agréées par le conseil d'administration ont été adoptées par les actionnaires

Malakoff, le 30 juin 2022 - THERACLION (ISIN: FR0010120402; Mnemo: ALTHE), société innovante développant une plateforme robotique pour l'échothérapie non invasive, annonce les résultats de son assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est tenue ce jour.

Lors de cette assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société, tenue avec un quorum de 37,23%, l'ensemble des résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire agréées par le conseil d'administration ont été adoptées à une très large majorité.

Les actionnaires ont notamment approuvé :

- les comptes annuels de l'exercice 2021, le résultat de l'exercice 2021 et son affectation ;
- l'autorisation donnée au conseil d'administration de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions ;
- le renouvellement des autorisations financières accordées au conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription ;
- l'autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions;
- les autorisations données au conseil d'administration d'attribuer gratuitement des actions de la Société et d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux éligibles ;
- la continuation de l'activité de la Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 alinéa 1 du Code de commerce.

Toutes les informations relatives à l'assemblée générale sont disponibles sur le site Internet de Theraclion, www.theraclion.fr, dans la rubrique Investisseurs / Documentation / Assemblée générale. Le détail des votes par résolution sera également disponible dans cette rubrique dans les conditions légales et réglementaires.

## A propos de Theraclion

Chez Theraclion, nous pensons que la chirurgie, telle que nous la connaissons, est dépassée. Elle génère, chez les patients, une anxiété excessive, et elle transforme les médecins en exécutants



d'un système archaïque. D'autre part, elle soumet le système de santé à des tensions difficilement soutenables. Nous avons donc voulu bousculer cette convention en créant un dispositif de traitement extracorporel. Notre solution remplace l'acte chirurgical par un traitement robotisé dirigeant des ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) depuis l'extérieur du corps. Notre dispositif d'échothérapie de pointe a déjà obtenu le marquage CE pour le traitement non invasif des varices avec SONOVEIN® et des fibroadénomes mammaires et nodules thyroïdiens avec Echopulse®.

Établis à Malakoff, près de Paris, nos collaborateurs sont en perpétuelle recherche d'innovation, alliant une recherche clinique de haut niveau aux bénéfices de l'intelligence artificielle. Le marché du traitement des varices génère, à lui seul, environ 5 millions de procédures par an. C'est donc un marché dynamique dans lequel nous changeons les paradigmes en faisant de l'échothérapie non invasive, la nouvelle norme.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <u>www.theraclion.fr</u> et notre plateforme patient <u>www.echotherapie.fr</u>.

Theraclion est cotée sur Euronext Growth Paris Eligible au dispositif PEA-PME

Mnémonique : ALTHE - Code ISIN : FR0010120402

LEI: 9695007X7HA7A1GCYD29

## **Contacts Theraclion**

David AUREGAN Anja KLEBER

Directeur Général Délégué VP Marketing, Market Access & Sales Francophonia

david.auregan@theraclion.com anja.kleber@theraclion.com